



# ***COMPTE ADMINISTRATIF 2018***

## **NOTE DE PRÉSENTATION RETRAÇANT LES PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES**



# Introduction

Depuis le début du mandat, les finances de la Ville sont marquées par un contexte préoccupant pour les finances publiques locales. L'année 2018 n'échappe à ce constat.

La baisse des dotations annoncée par le gouvernement après les élections municipales se poursuit (moins 1,4 millions entre les exercices 2013 et 2018), les annonces pour réduire les dépenses des collectivités publiques se multiplient.

Ce contexte, particulièrement contraint, a provoqué la chute de notre autofinancement (40 % en quatre ans).

Pour autant, de nombreux projets ont pu se concrétiser grâce à une politique dynamique d'acquisitions foncières et à la mise en oeuvre d'outils de développement économique.

En parallèle, la collectivité a mené dès 2015 une politique volontariste de réduction de ses dépenses (baisse des indemnités des élus, alternatives au transport scolaire, réorganisation de la saison estivale...) en préservant au mieux le niveau de service rendu.

Cette année 2018, les engagements des élus sont tenus :

- les taux des impôts locaux sont inchangés depuis 2010,
- le niveau des subventions aux associations locales est préservé,
- la qualité des services publics locaux et leur diversité sont appréciées de la population,
- les investissements et l'entretien du patrimoine de la ville sont particulièrement dynamiques
- le développement urbain reste soutenu

L'avenir reste néanmoins fragile...

En effet, les modalités de remplacement de la taxe d'habitation, dont la fin est annoncée pour 2020, ne sont toujours pas définies. Certaines recettes importantes pour la collectivité restent ponctuelles (cessions) ou incertaines (dynamisme des taxes additionnelles aux droits de mutation)

Le compte administratif, soumis aujourd'hui à l'assemblée délibérante, présente les réalisations de l'exercice 2018, en dépenses comme en recettes. Il retrace les résultats de l'exercice comptable ainsi que l'exécution de l'année budgétaire passée, contrairement au budget primitif qui formalise la prévision pour l'exercice à venir.

La présente note a pour vocation d'expliquer et d'analyser le Compte Administratif 2018 se rapportant au budget principal de la commune ainsi qu'aux comptes administratifs des 3 budgets annexes : la Mission d'Action Culturelle, le pôle des services et le lotissement Bertin.

# I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL

La note présentera tout d'abord une vue synthétique des sections de fonctionnement et d'investissement. Les éléments détaillés seront développés dans la seconde partie.

## A - PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE : Fonctionnement et Investissement

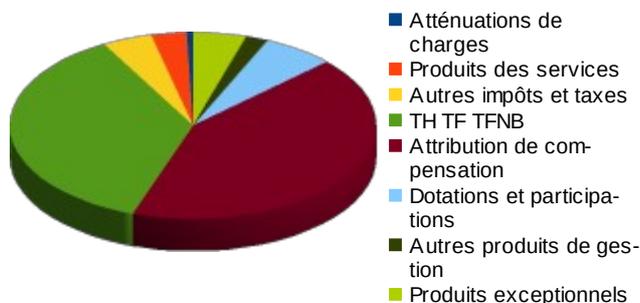
### 1 - La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

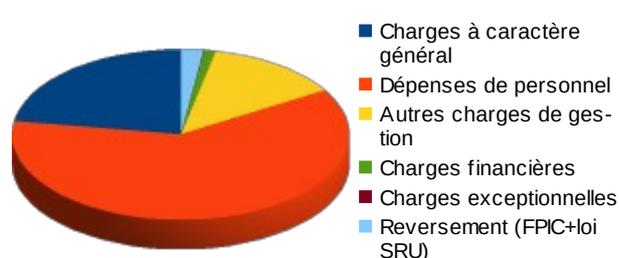
**Recettes réelles de fonctionnement** : *réalisé 2018* : 22 008 214 €

**Dépenses réelles de fonctionnement** : *réalisé 2018* : 18 684 080 €

#### RECETTES



#### DEPENSES



Recettes réelles de fonctionnement 2018	
Attribution de compensation	9 323 608
Autres impôts et taxes	967 140
TH TF TFNB	8 041 888
Dotations et participations	1 391 681
Produits des services	691 486
Atténuation de charges	121 965
Autres produits de gestion	433 011
Produits exceptionnels	1 037 435
<b>Total recettes réelles</b>	<b>22 008 214</b>

Dépenses réelles de fonctionnement 2018	
Charges à caractère général	4 197 433
Dépenses de personnel	11 429 479
Autres charges de gestion	2 436 969
Charges financières	202 551
Reversement (FPIC + loi SRU)	407 794
Charges exceptionnelles	9 854
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>18 684 080</b>

(1) au sein des produits exceptionnels figurent les **CESSIONS 2018** :

Le produit des cessions foncières est particulièrement important en 2018 avec un produit total de 1 017 000 €.

Hors recettes exceptionnelles, les recettes réelles de fonctionnement représentent **1 649 €** par habitant<sup>1</sup> (moyenne de la strate 2017 : 1 295 €).

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent **1 469 €** par habitant (moyenne de la strate 2017 : 1 116 €).

1- population INSEE 2018 : 12 717 habitants

## 2 - La section d'investissement

<b>Recettes réelles d'investissement :</b>	<u>prévisionnel 2018</u> :	5 782 660 €
	<u>réalisé 2018</u> :	4 611 476 €
<b>Dépenses réelles d'investissement :</b>	<u>prévisionnel 2018</u> :	10 526 500 €
	<u>réalisé 2018</u> :	7 229 723 €

L'écart entre le prévisionnel et le réalisé des dépenses d'investissement 2018 est dû au « décalage » entre le prévisionnel et la réalisation de certains programmes (travaux du SYDEC pour le TRAMBUS et la voirie Dauphin , travaux de voirie : Ponsolle, Forges, Place Viro...). C'est pour cette raison que les restes à réaliser 2018 sont importants, ils ont été intégrés dans le budget primitif 2019.

### Pour rappel, restes à réaliser 2018 :

En dépenses : 2 557 300 €

En recettes : 351 562 €

Les dépenses d'investissement sont principalement composées du **remboursement de la dette en capital et des dépenses d'équipement**.

### Recours à l'emprunt :

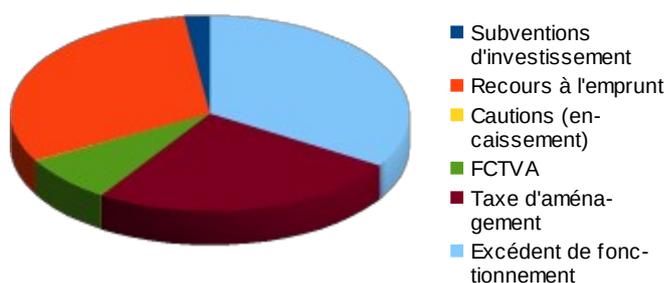
En 2018, le montant du recours à l'emprunt s'est élevé à 1 430 000 € auquel s'ajoute 268 000 € en restes à réaliser 2018 :

► un emprunt de 30 000 € a été contracté auprès de la CDC pour la réhabilitation de la Maison Belin Garcia (restes à réaliser 2017) sur une durée de 5 ans avec un taux indexé sur le livret A.

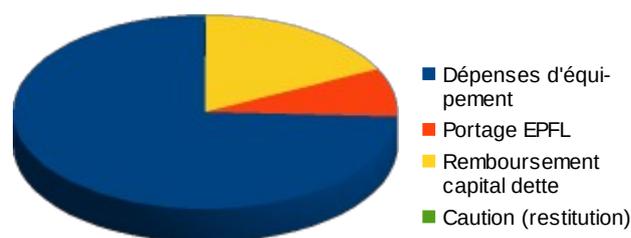
► un emprunt de 1 400 000 € a été réalisé auprès de la société générale sur une durée de 20 ans avec un taux fixe de 1,54 %.

► et un emprunt de 268 000 € a été souscrit auprès du crédit mutuel sur une durée de 20 ans avec un taux fixe de 1,57 % (restes à réaliser 2018).

### **RECETTES**



### **DEPENSES**



RECETTES REELLES 2018	
Subventions d'investissement	97 046
Recours à l'emprunt	1 430 000
Cautions	1 450
FCTVA	357 469
Taxe d'aménagement	1 165 512
Excédent de fonctionnement	1 560 000
<b>Total</b>	<b>4 611 477</b>

DEPENSES REELLES 2018	
Dépenses d'équipement	5 369 886
Portage EPFL	579 800
Remboursement capital dette	1 278 738
Caution (restitution)	1 300
<b>Total</b>	<b>7 229 724</b>



## **A ces écritures réelles s'ajoutent :**

### 1) les résultats de l'exercice antérieur soit :

- un excédent de fonctionnement 2017 de + 5 792,51 € (en plus de l'excédent de fonctionnement 2017 affecté en investissement : 1 560 000 €)
- un excédent d'investissement 2017 de + 1 933 552,32 €

### 2) les écritures d'ordre :

- *pour les amortissements* : un montant de 627 070,83 € en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement. D'autre part, un montant de 39 941,81 € pour l'amortissement des subventions en recette de fonctionnement et dépense d'investissement.
- *pour les travaux en régie* (achat de fournitures) : un montant de 106 548,74 € en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement.
- *pour les opérations de cessions* 992 892,50 € en dépenses de fonctionnement et recettes d'investissement et également les écritures de plus et moins values de cessions.
- *pour les écritures* \* de fin de portage EPFL (D'Encausse, Duprat et La Sablière) et le premier acompte pour l'acquisition Labat, soit un montant total de 1 677 500 €
  - \* de début de portage Solana (142 000 €)
  - \* et enfin les écritures d'intégration pour les études qui ont été suivies de travaux.

## **3 - Le résultat de l'exercice 2018 reporté sur le Budget primitif 2019**

L'excédent de fonctionnement 2018 s'élève à 1 832 344,92 € et l'excédent d'investissement 2018 à 812 886,09 €.

Lors du vote du budget primitif le 27 mars 2018, la reprise anticipée du résultat 2018 a été adoptée. Ainsi, la part de l'excédent de fonctionnement affecté en investissement s'élève à 1 830 000 €.

L'excédent d'investissement 2018 ainsi que l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2018 à la section d'investissement permettent :

- 1) de financer les restes à réaliser 2018
- 2) de contribuer au financement des nouveaux programmes 2019.

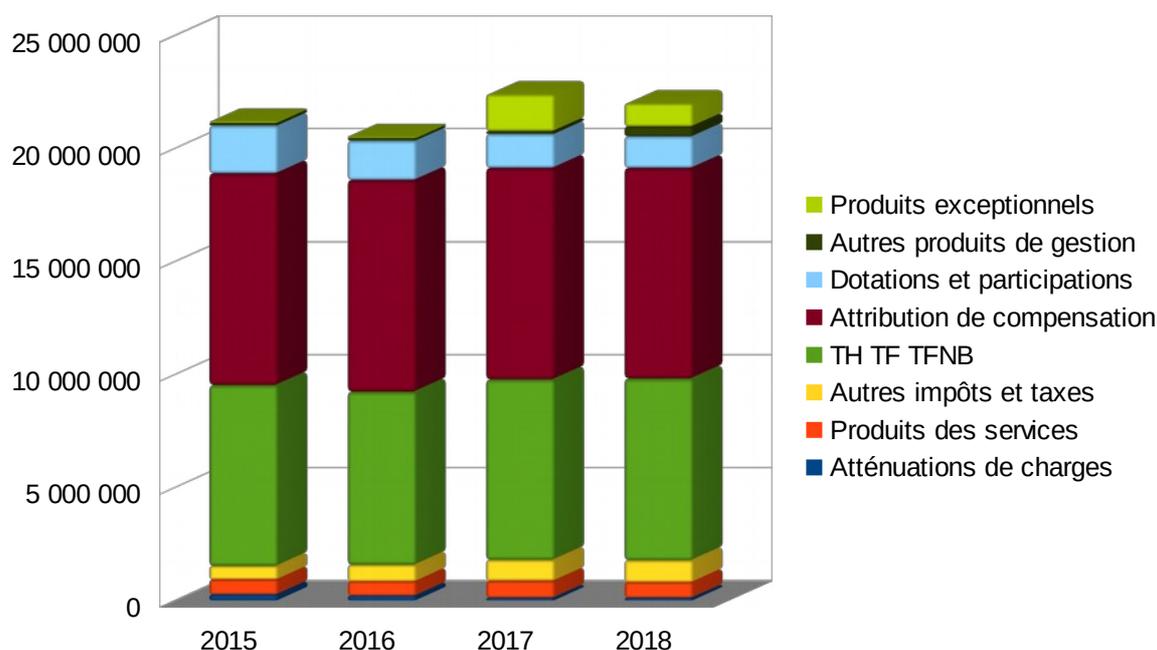
## B - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES DEUX SECTIONS

### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### 1- LES RECETTES

**Recettes réelles de fonctionnement : réalisé 2018 : 22 008 214 €**

#### Présentation et évolution des recettes de fonctionnement de 2014 à 2017



	2015	2016	2017	2018	2017/2018
<b>DGF</b>	<b>1 072 684</b>	<b>637 550</b>	<b>325 763</b>	<b>235 474</b>	-27,72%
Dotations et participations (hors DGF)	1 035 412	1 093 916	1 167 206	1 156 207	-0,94%
Atténuations de charges	268 271	217 315	124 930	121 965	-2,37%
Produits des services	668 877	636 273	749 130	691 486	-7,69%
Autres impôts et taxes	591 223	725 846	924 475	967 140	4,62%
TH TF TFNB	8 006 510	7 664 067	7 982 233	8 041 888	0,75%
Attribution de compensation	9 368 570	9 368 570	9 368 571	9 323 608	-0,48%
Autres produits de gestion	124 573	133 661	120 660	<b>433 011</b>	258,87%
Produits exceptionnels	62 112	41 250	1 645 993	<b>1 037 435</b>	-36,97%
TOTAL	21 198 232	20 518 447	22 408 961	22 008 214	-1,79%

(1) **atténuations de charges** : remboursement sur les rémunérations du personnel (indemnités journalières de maladie)

(2) **produits exceptionnels 2018** : il s'agit principalement des cessions foncières réalisées en 2018 pour un montant global de 1 017 000 € : cessions Solana, Carrere, Arnaiz à l'EPFL et la cession Graciet au COL.

(3) **autres produits de gestion 2018** : reversement de l'excédent du lotissement Bertin au profit du budget principal suite à la vente du lot n° 4 à la SCI MAQ (325 400 €).



## a) La fiscalité :

- **La fiscalité locale (TH TF TFNB)**

La prévision au BP 2018 était de 7 692 487 €, le produit fiscal réellement perçu en 2018 (rôles généraux et rôles supplémentaires) s'est élevé à **8 041 888 €**.

Ci-dessous la répartition et l'évolution des rôles généraux entre chaque taxe :

	<b>Produit rôles généraux – états 1288 – rôles perçus (1)</b>				
	2015	2016	2017	2018	2017/2018
Taxe habitation	3 366 247	3 354 781	3 431 662	3 545 496	3,32 %
Majoration TH résidences secondaires	-	32 444	28 632	27 605	-3,59 %
Taxe sur le foncier bâti	3 989 582	4 215 810	4 206 968	4 306 518	2,37 %
Taxe sur le foncier non bâti	44 744	44 972	46 055	41 810	-9,22 %
<b>Totaux</b>	<b>7 400 573</b>	<b>7 648 007</b>	<b>7 713 317</b>	<b>7 921 429</b>	<b>2,70 %</b>

(1) En 2018, à ces rôles généraux s'ajoutent des rôles supplémentaires pour un montant de 86 950 €.

**Les taux sont identiques depuis 2010, soit**

19,97 % pour la TH

23,23 % pour la TF

56,10 % pour la TFNB

- **L'Attribution de compensation**

Depuis le passage en taxe professionnelle unique, en 2010, la Ville percevait une attribution de compensation figée à 9 368 570 €. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'attribution de compensation a été révisée à la baisse, suite aux transferts de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) ainsi que de la compétence eau.

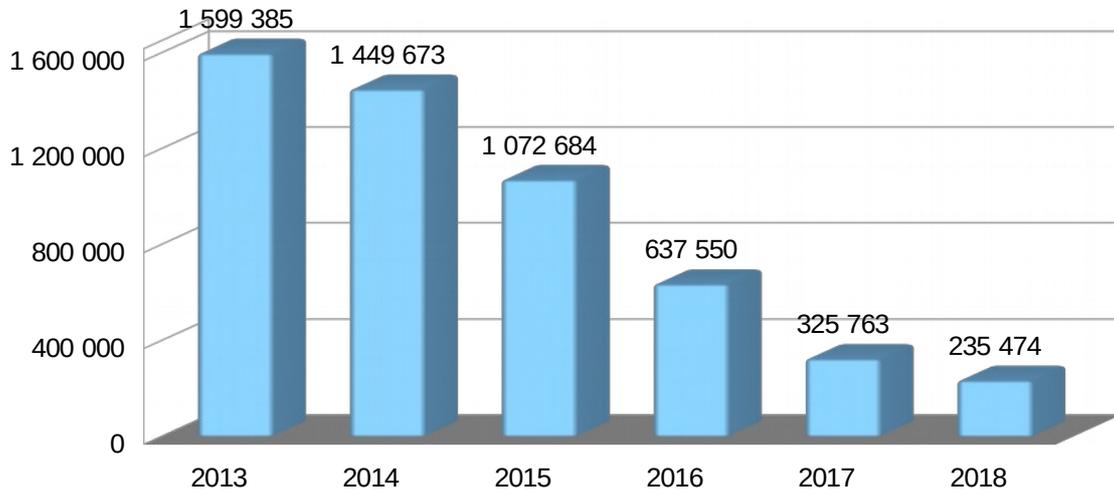
A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'attribution de compensation s'élève à 9 323 607,82 €.

## **b) Les dotations et participations**

### ► la DGF :

En 2018, la commune a perçu une DGF de 235 474 €.

Entamée en 2013, la baisse des concours financiers de l'État aux collectivités locales se poursuit.



Soit une chute de près de 1 364 000 € entre 2013 et 2018, **- 85 %...**

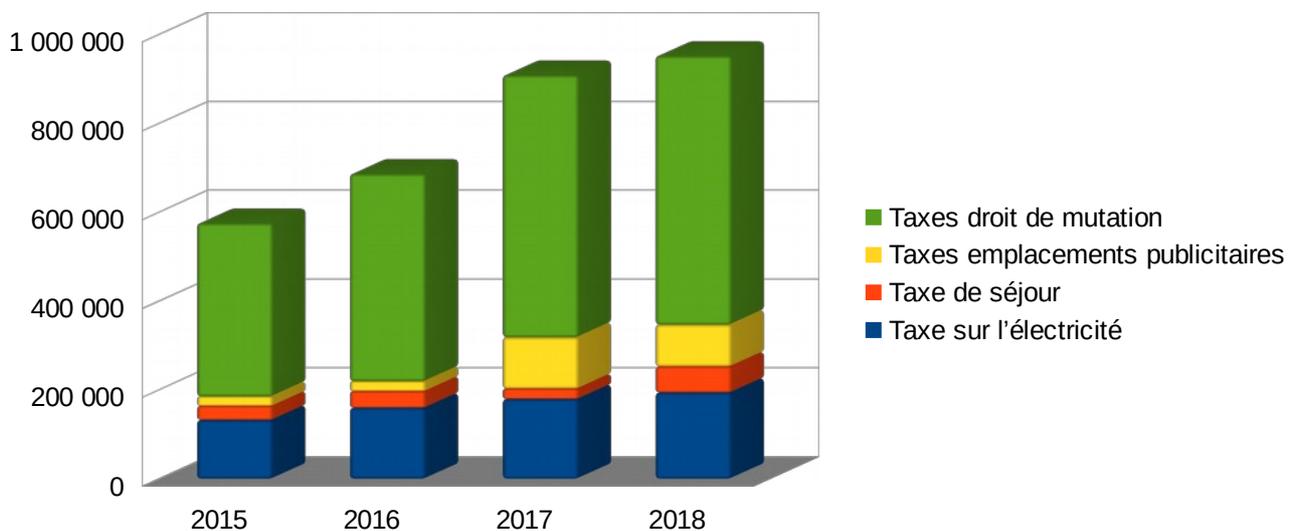
### ► les autres dotations et participations :

- les participations versées par la CAF (340 000 €) et le CD 40 (38 700 €) pour les 3 structures petites enfance ainsi que la participation de SAFRAN pour la crèche Saint Exupéry (111 300 €).

- le contrat enfance jeunesse versé par la CAF : 288 685 €

- les compensations versées par l'état pour les exonérations de TH et de TF : 269 635 €.

## **c) Les autres taxes**





	2015	2016	2017	2018	2017/2018
Taxe sur l'électricité	132 423	159 793	179 566	193 951	8,01 %
Taxe de séjour	31 593	37 641	23 358	59 023	152,69 %
Taxes emplacements publicitaires	21 236	21 947	115 647	93 973	-18,74 %
Taxes droit de mutation	390 092	467 352	590 180	605 156	2,54 %

Elles se décomposent ainsi :

1) l'augmentation du produit de la **taxe de séjour** en 2018 est principalement due à Touristria, en effet, le montant de la taxe de séjour pour Touristria a doublé entre 2017 et 2018.

2) depuis 2017, la **TLPE** a été étendue aux enseignes et pré-enseigne alors qu'auparavant la taxation ne s'appliquait qu'aux dispositifs d'affichage publicitaire.

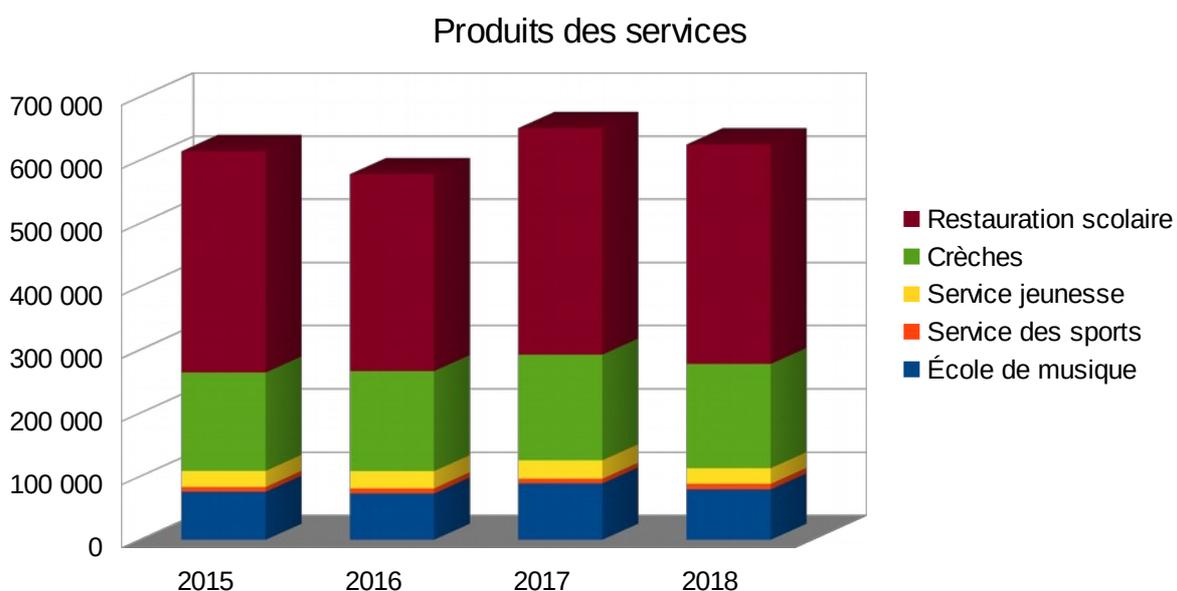
3) Depuis 2 ans le produit de **la taxe additionnelle aux droits de mutation** est particulièrement élevé, cette hausse est due au dynamisme du secteur immobilier « ancien ».

Pour rappel, les droits de mutation, aussi appelés droits d'enregistrement, sont les taxes perçues par les notaires lors des achats immobiliers, pour le compte de l'État et des collectivités locales. Ces droits sont versés à chaque changement de propriétaire d'un bien immobilier (vente ou donation).

Les droits de mutation pour la commune représentent 1,20 % de la valeur du bien.

Il s'agit d'une recette importante pour la ville, mais corrélé au marché de l'immobilier.

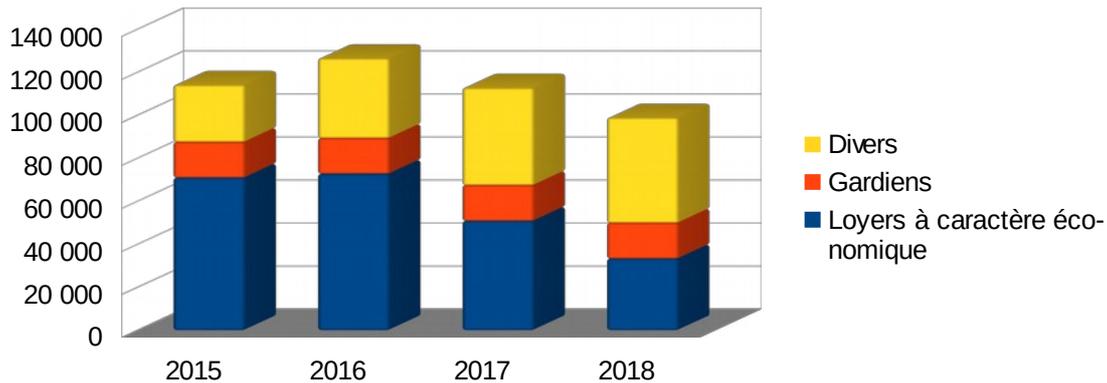
#### **d) Les produits des services**



	2015	2016	2017	2018
École de musique	76 024	73 125	89 130	79 805
Service des sports	7 606	8 337	7 472	8 786
Service jeunesse	25 335	27 115	29 036	24 557
Crèches	155 493	158 226	167 261	164 781
Restauration scolaire	350 133	311 263	358 034	347 252

### e) Les autres produits de gestion :

#### ► Zoom sur les revenus des immeubles :



	2015	2016	2017	2018
Loyers à caractère économique	70 964	72 764	50 888	33 339
Gardiens	16 587	16 587	16 588	16 588
Divers	26 530	37 129	45 281	48 936
<b>Total</b>	<b>114 081</b>	<b>126 480</b>	<b>112 757</b>	<b>98 863</b>

La diminution des loyers à caractère économique entre 2016/2017 est due au départ de l'entreprise CETRAID, et la baisse entre 2017/2018 s'explique par la fin du loyer à l'encontre du SIAEP et du « mille pâtes ».

La hausse des revenus des immeubles « divers » sur les quatre dernières années découle de la volonté de la Ville de valoriser son patrimoine avec d'une part la revalorisation des loyers des logements existants et d'autre part la location de nouveaux locaux.

► en 2018, dans ce chapitre figure également le **versement de l'excédent du lotissement Bertin** au profit du budget principal de la commune, excédent principalement dû à la vente du lot N° 4 à la SCI MAQ (325 400 €).

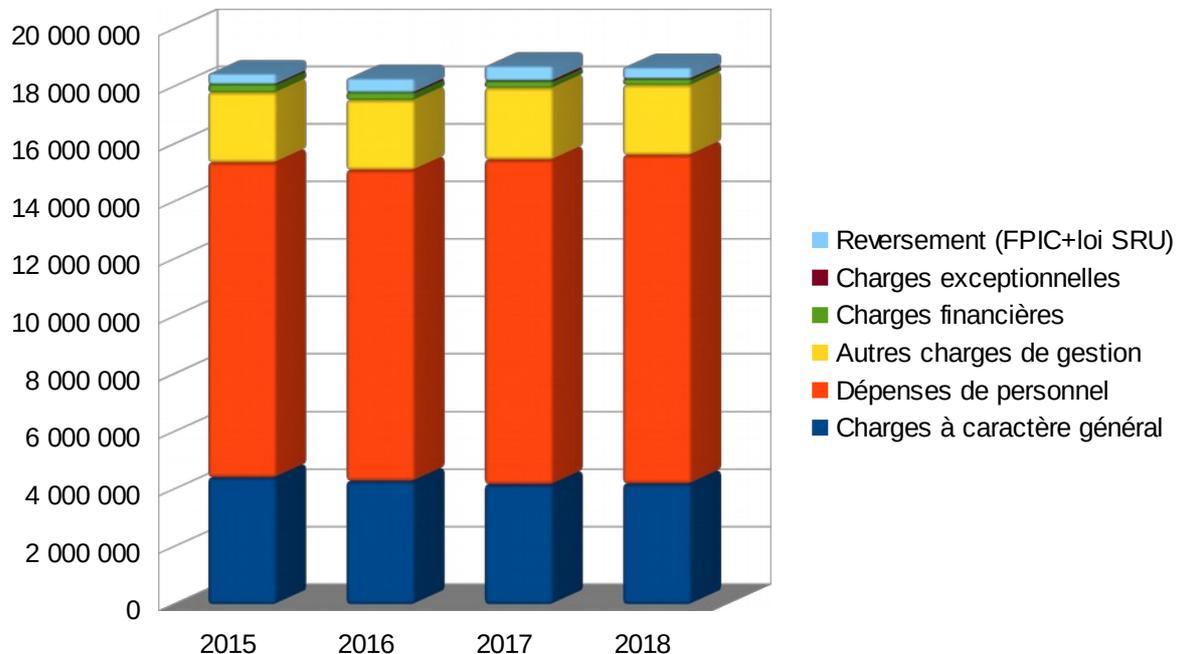
### f) Produits exceptionnels :

En 2018, la commune a procédé à des cessions foncières pour un montant global de 1 017 000 €.

## 2- LES DEPENSES

**Dépenses réelles de fonctionnement : réalisé 2018 : 18 684 080 €**

### Présentation et évolution des dépenses de fonctionnement de 2015 à 2018



	2015	2016	2017	2018	2017/2018
Charges à caractère général	4 411 522	4 286 365	4 171 476	4 197 433	0,62%
Dépenses de personnel	10 956 406	10 820 530	11 291 711	11 429 479	1,22%
Autres charges de gestion	2 439 521	2 431 278	2 501 283	2 436 969	-2,57%
Charges financières	277 088	259 135	224 625	202 551	-9,83%
Charges exceptionnelles	782	4 495	13 462	9 854	-26,80%
Reversement (FPIC+loi SRU)	378 137	497 085	530 377	407 794	-23,11%
<b>TOTAL</b>	<b>18 463 456</b>	<b>18 298 887</b>	<b>18 732 934</b>	<b>18 684 080</b>	<b>-0,26%</b>

Au global, les dépenses réelles de fonctionnement 2018 sont stables (évolution 2017/2018 : - 0,26%).

#### **a) Les charges à caractère général : 4 197 433 €**

Les charges à caractère général correspondent principalement aux **dépenses liées au fonctionnement des services**, à l'entretien du patrimoine, aux prestations des services, à la DSP du centre de loisirs, aux assurances, à la téléphonie...

En 2018, **ces dépenses demeurent stables**, après une baisse de près de 3 % entre 2015 et 2016, puis une nouvelle diminution de 2,68 % en 2017, ceci résulte de la démarche engagée par la collectivité pour préserver sa capacité d'autofinancement

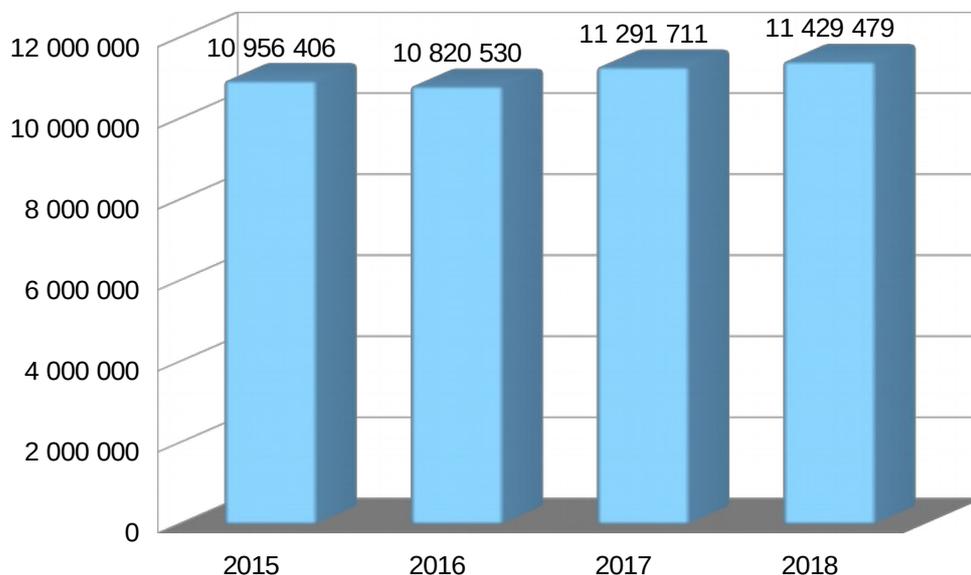
(réorganisation du transport scolaire du collège, transfert de la fête de l'école de musique, suppression des interventions CMR sur le temps scolaire, groupements de commandes, marchés...)

Au sein des charges à caractère général ***un zoom sur la contribution pour obligation de service public dans le cadre de la DSP du centre de loisirs*** :

	2015	2016	2017	2018
Montant DSP	985 031	1 009 657	982 569	906 278
Part DSP dans le chapitre 011	22,33%	23,56%	23,55%	21,59%

En 2017, la nouvelle organisation des TAP permet une optimisation de la qualité de service. Cette organisation intégrée dans le nouveau contrat de DSP permet de contenir la dépense.

### ***b) Les dépenses de personnel : 11 429 479 €***



En 2018, la masse salariale représente 60 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Ces dernières années, la création de services et de structures, qui illustre la volonté municipale d'enrichir l'offre de service public local, ont pesé sur la masse salariale de la collectivité.

Cependant d'autres facteurs externes et imposés par les textes ont fortement impacté la masse salariale (hausse des taux de cotisations employeur, rythmes scolaires, réformes successives catégorielles et statutaires...). Le glissement vieillesse technicité impacte également les dépenses de personnel de façon significative.

L'année 2018 se caractérise par une nouvelle hausse qui reste « contenue » (+ 135 109 € soit + 1,20 % par rapport à 2017). Ainsi, les dépenses de personnel 2018 étaient de 11 426 633 € soit 99,45 % du budget prévisionnel voté. Pour rappel, en novembre 2018,



une décision modificative a été adoptée de 15 000 € mais ces crédits n'ont finalement pas été consommés au réalisé de l'année.

Les éléments qui expliquent l'évolution « maîtrisée » des dépenses de personnel sur l'année 2018 :

Des mesures statutaires et réglementaires

- Le gel des mesures liées au PPCR au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (parcours professionnel carrières et rémunérations) avec le décalage d'un an des revalorisations indiciaires
- Le gel de la valeur du point d'indice au 1<sup>er</sup> février 2018 après deux revalorisations successives en 2016 et 2017

Des mesures liées aux choix effectués en terme de services municipaux

- Le non remplacement de certains départs de la Collectivité, en lien avec un ajustement des missions
- La poursuite du maintien des moyens dédiés à la saison avec une évolution des dépenses maîtrisées (économie de 20 241 € en 2018 par rapport à 2017 et une économie réalisée de plus de 80 000 € depuis 2015)

Cependant, l'impact du GVT (glissement vieillesse technicité) et l'effet de report de l'année N-1 accentués par les reclassements de grade intervenus en 2017 avec l'instauration du PPCR, est important.

Pour autant, la collectivité a poursuivi sa politique volontariste en terme déroulement de carrière des agents au titre des avancements de grade (20 agents en 2018). De plus pour les recrutements l'utilisation de la mobilité interne est privilégiée (plus de 10 agents concernés en 2018)

Enfin, les dépenses de remplacements enregistrées sur l'année 2018 restent élevées afin de pallier aux absences. Ces dépenses s'élèvent à 391 375 € en 2018 contre 337 142 € en 2017 soit une augmentation de 16 %. A noter en 2018, des absences de longue durée sur des services en lien direct avec les usagers, qu'il a été nécessaire de remplacer. Il convient de souligner que la Collectivité poursuit la démarche de rationalisation des remplacements en concertation avec les services et au regard des impératifs de service.

### **c) Les autres charges de gestion : 2 436 969 €**

Ce chapitre regroupe les contributions versées aux organismes (syndicats intercommunaux, SDIS, CCAS...), mais également les subventions aux associations.

Ci-dessous les principales contributions versées :

	2015	2016	2017	2018
SDIS	325 338	331 504	325 313	313 259
CCAS	480 000	480 000	450 000	420 000
SMPBA	241 493	243 908	248 786	253 762
Subventions associations	462 757	466 418	460 864	481 085
Parc des sports	267 098	267 098	267 098	267 098
Association d'aide familiale et sociale (crèche familiale)*	78 005	77 468	78 054	113 282

► **Les subventions aux associations** : Conformément aux orientations et en dépit du contexte financier, les subventions aux associations sont relativement stables.

La hausse sur l'exercice 2018 est due au versement de certaines subventions exceptionnelles :

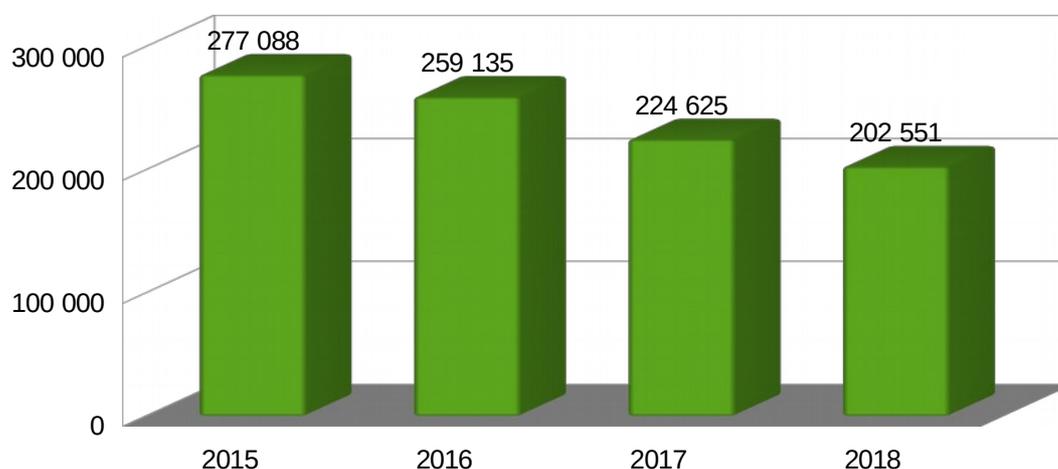
- Foyer socio éducatif du collège L Wallon pour projet Erasmus : 4 000 €
- Association Solid'action pour le voyage au maroc : 4 700 €
- Association ICASI : 1 000 € (envoi de matériel)
- Tennis club Lapalibe : 10 000 €

A noter que dans le cadre du transfert de compétence GEMAPI, à compter de 2018, certaines contributions ne sont plus versées par la commune : Syndicat du bas Adour, AYGAS, Syndicat mixte de rivière.

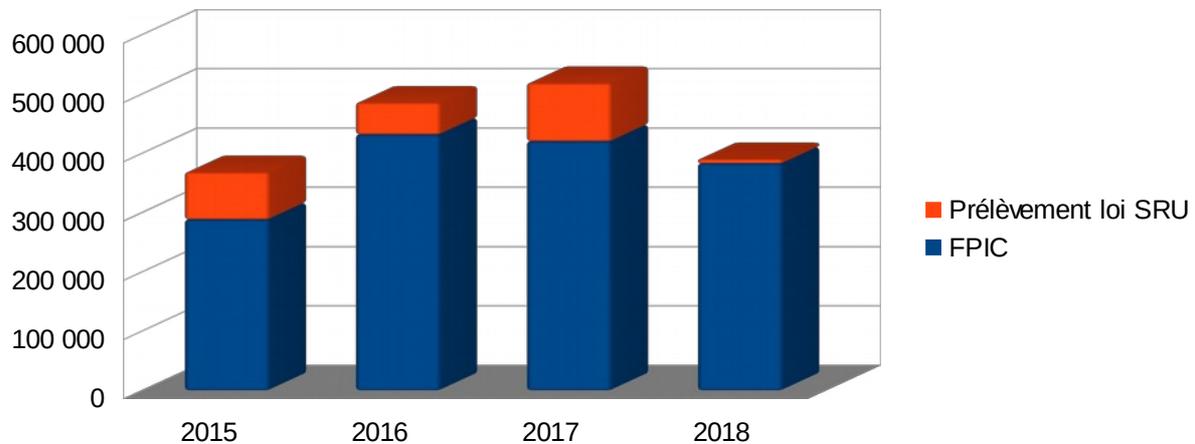
► **\*Association d'aide familiale et sociale** : plusieurs facteurs sont à l'origine de la hausse de la participation de la commune : hausse de l'heure d'accueil (de 1,26 € à 1,28 €), augmentation également du nombre d'enfants accueillis et de l'amplitude horaire des contrats (+ 13 648 heures entre 2017 et 2018).

### **d) Les charges financières : 202 551 €**

Les charges financières sont en baisse (intérêts de la dette, frais, ICNE):



### **e) Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et les pénalités loi SRU**



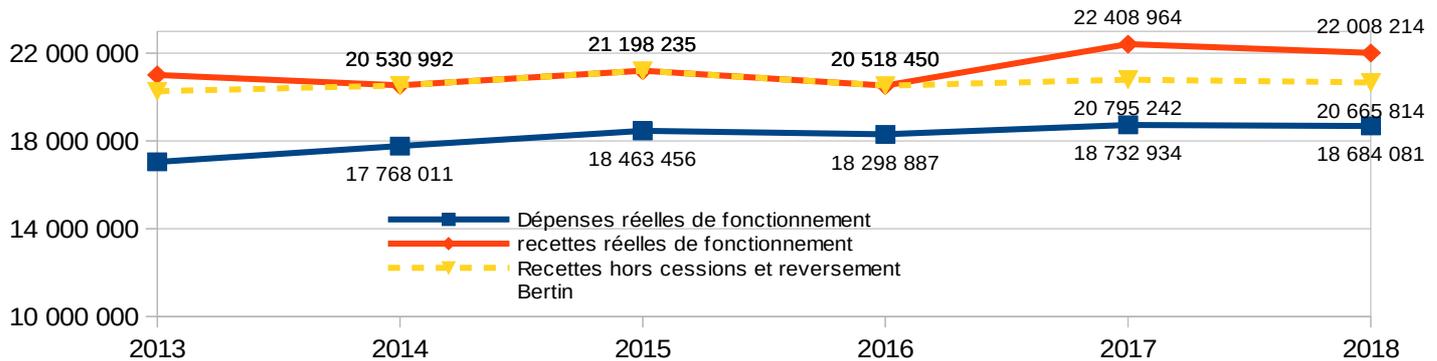
	2015	2016	2017	2018	Dépenses cumulées
FPIC	288 435	431 778	420 354	383 061	1 523 628
Prélèvement loi SRU	79 806	53 870	98 281	7 157	239 114
<b>Total</b>	<b>368 241</b>	<b>485 648</b>	<b>518 635</b>	<b>390 218</b>	<b>1 762 742</b>

Instauré en 2012, **le FPIC** connaît une hausse significative en 2016 puis se stabilise en 2017 et diminue sensiblement en 2018.

La participation « **loi SRU** », imposée en 2014, frappe les collectivités dont le parc de logements sociaux est inférieur à 25 % du parc global de logements. Tarnos présentant un taux de 20,5 %, la ville est donc assujettie à cette pénalité.

En 2018, la pénalité « loi SRU » est fortement minorée du fait de la déduction de la participation versée par la commune pour la construction du nouveau foyer des jeunes travailleurs.

### 3 – L'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement



Cessions 2013 : MECS, EPFL la Sablière

Cessions 2017 : cessions COL programmes Héphaïstos et Saint Nicolas, ancien local Cetraid, une partie de la parcelle Loca MS

**Cessions 2018** : pour un montant total de 1 017 000 € : cessions Solana, Carrere, Arnaiz à l'EPFL et cession Graciet au COL

**Reversement de l'excédent du lotissement Bertin 2018** : 325 400 €

Concernant les dépenses, comme nous l'avons vu précédemment, certaines charges ont pu être contenues, par le plan d'économie mis en œuvre à partir de 2015.

En 2018, les recettes de fonctionnement sont importantes grâce d'une part aux opérations de cessions foncières (1 017 000 €) et d'autre part au reversement de l'excédent du lotissement Bertin (325 400 €).

**Les recettes structurelles 2018** (hors cessions et reversement Bertin) **sont relativement stables depuis 2016** et ceci malgré la diminution de la DGF.

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager l'autofinancement / l'épargne<sup>2</sup>

#### **L'épargne brute ou capacité d'autofinancement brute (CAF brute) :**

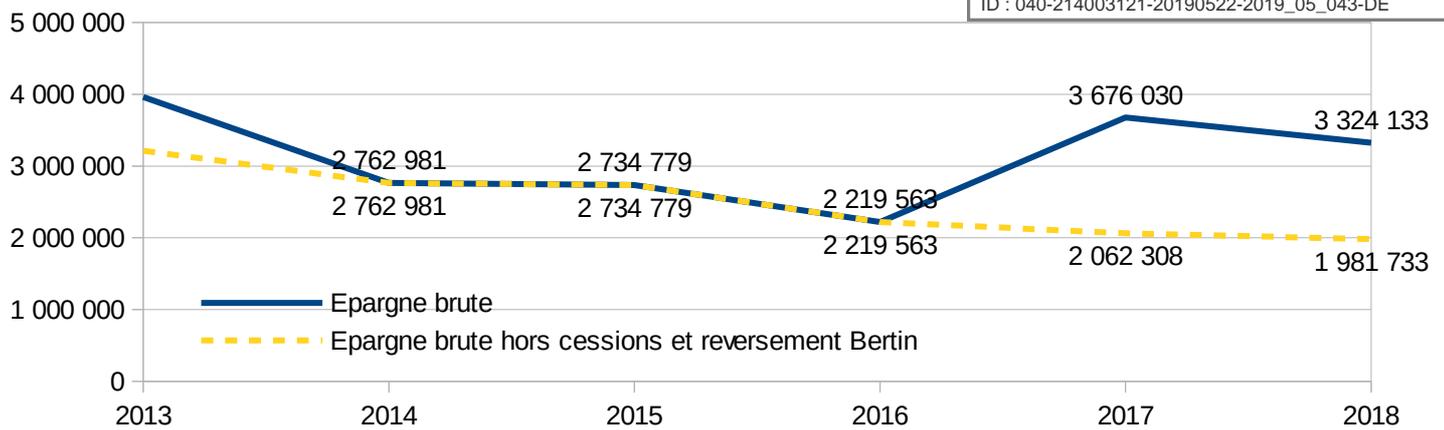
L'épargne brute est le solde des opérations réelles de fonctionnement.

Pour son calcul, les produits et charges exceptionnelles ainsi que les produits et charges financières sont prises en compte.

*L'épargne brute permet de financer le remboursement de la dette ainsi que les opérations d'investissements.*

De la section de fonctionnement va donc découler notre niveau d'épargne et en conséquence notre capacité à investir.

<sup>2</sup> - Pour mémoire, l'épargne se calcule au niveau du compte administratif alors que l'autofinancement prévision calcule lors du budget prévisionnel).



-----

Pour la section de fonctionnement, ce compte administratif 2018 met de nouveau en évidence les contraintes fortes qui pèsent tout particulièrement sur nos finances locales : chute drastique des dotations, la contribution au FPIC importante, les pénalités de la loi SRU, la réforme des retraites et les réformes statutaires des carrières des agents municipaux...

L'impact annuel pour le budget communal de ces décisions gouvernementales récentes peut être estimé entre 2 et 2,5 Millions d'euros.

Ce contexte extrêmement défavorable a contraint la collectivité à prendre depuis 2015 des décisions fortes pour contenir les dépenses et optimiser les recettes dans le respect de deux objectifs forts :

- tenir l'engagement pris devant les électeurs en 2014 de ne pas augmenter les impôts
- diminuer les dépenses tout en maintenant un haut niveau de service public, sans impacter les actions se situant au cœur de nos politiques municipales, et notamment la priorité donnée à l'éducation (petite enfance, écoles, restauration, école de musique, médiathèque, sport...)

Ces efforts ont permis de ralentir la chute de la capacité d'autofinancement, mais comme la courbe ci-dessus le montre, les cessions foncières ont permis de doter la ville d'une importante capacité financière pour investir.

**Au final, si la ville a jusqu'ici réussi à contenir la baisse de sa CAF tout en maintenant un haut niveau de service public au regard des conditions financières qui lui ont été imposées, cet équilibre reste extrêmement fragile.**

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1- LES RECETTES

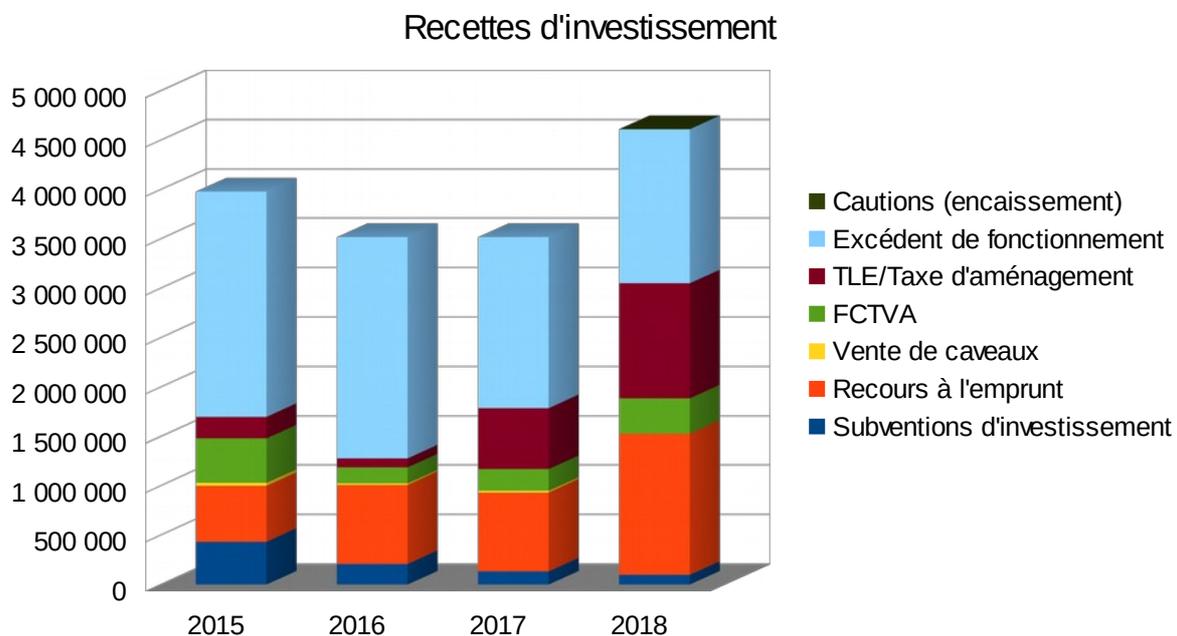
- Recettes réelles d'investissement**

<u>prévisionnel 2018</u>	5 782 661 €
<u>réalisé 2018</u>	4 611 477 €

Le montant du recours à l'emprunt en 2018 est de 1 430 000 €.

- un emprunt de 1 400 000 € auprès de la Société Générale
- un emprunt de 30 000 € (restes à réaliser 2017) auprès de la Caisse des Dépôts et consignation pour la réhabilitation de la maison Belin Garcia.

### **Présentation et évolution des recettes d'investissement de 2015 à 2018**



	2015	2016	2017	2018
Subventions d'investissement	432 794	208 086	132 053	97 046
Recours à l'emprunt	566 707	800 000	800 000	1 430 000
Vente de caveaux	28 631	14 904	16 579	0
FCTVA	451 753	162 803	219 646	357 469
TLE/Taxe d'aménagement	218 196	91 159	618 135	1 165 512
Excédent de fonctionnement	2 280 000	2 240 000	1 730 000	1 560 000
Cautions (encaissement)				1 450
<b>Total</b>	<b>3 978 080</b>	<b>3 516 952</b>	<b>3 516 413</b>	<b>4 611 477</b>



### **a) Les subventions d'investissement**

- subvention de la CAF pour l'achat d'une console, de jeux et d'une télé par le service jeunesse: 776,90 €
- subvention de l'État pour NATURA 2000 : 13 881,90 €
- participation de XL habitat pour les travaux d'éclairage public du programme immobilier « bois Joly » : 8 000 €
- subventions du CD 40 (FEC) pour la réalisation du local d'éviscération (5 000 €) et des travaux sur les aires de jeux (10 000 €)
- arrachage de la Jussie : subventions de l'agence de l'eau (7 722 €) et du CD 40 (3 000 €)
- subvention de l'agence de l'eau pour l'acquisition foncière Laby et Vautrot : 2 880 €
- les amendes de police: 45 785 €.

### **b) Le recours à l'emprunt**

En 2018, le montant du recours à l'emprunt s'est élevé à 1 430 000 € :

- un emprunt de 1 400 000 € auprès de la Société Générale
- un emprunt de 30 000 € (restes à réaliser 2017) auprès de la Caisse des Dépôts et consignation pour la réhabilitation de la maison Belin Garcia.

### **c) La taxe d'aménagement**

En 2018, le montant du produit de la taxe d'aménagement a été exceptionnellement élevé : 1 165 512 €, ceci en raison de plusieurs programmes d'aménagement importants tant dans le domaine de l'habitat (Héphaïstos, Graciet, St Nicolas) que dans le domaine économique (CELSA, IUMM/DEFI, Cap 2020...).

Pour rappel, la perception de cette taxe, au delà de 1 500 €, est exigible en deux échéances :

- 50 % de la taxe doit être réglé 12 mois après la date de l'autorisation de construire
- le solde de 50 % doit être payé 24 mois après cette même date.

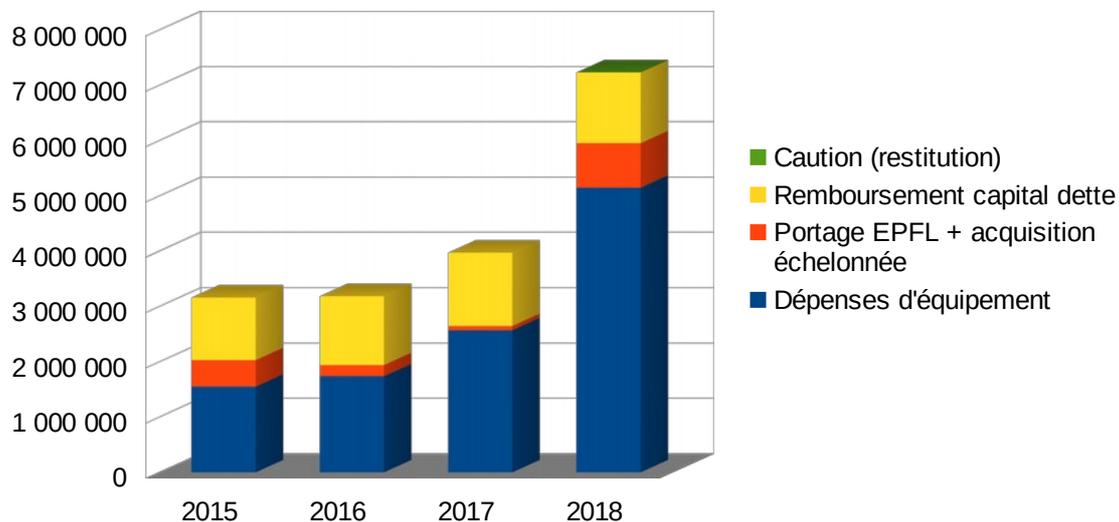
## 2- LES DÉPENSES

### • Présentation et évolution des dépenses d'investissement de 2015 à 2018

- **Les dépenses réelles d'investissement** *prévisionnel 2018* : 10 526 500 €  
*réalisé 2018* : 7 229 723 €

	2015	2016	2017	2018
Dépenses d'équipement	1 546 754	1 735 477	2 567 920	5 144 886
Portage EPFL + acquisition échelo	480 339	202 000	77 500	804 800
Remboursement capital dette	1 131 906	1 245 450	1 324 694	1 278 738
Caution (restitution)				1 300
<b>Total</b>	<b>3 158 999</b>	<b>3 182 927</b>	<b>3 970 114</b>	<b>7 229 723</b>

Dépenses d'investissement



En 2018, certains programmes inscrits au budget n'ont pas été réalisés et ont été inscrits soit en restes à réaliser 2018 soit réinscrits au budget 2019.

Ci-dessous les principaux programmes prévus au budget 2018 ou lors de décisions modificatives qui n'ont pas fait l'objet de réalisation ou d'une réalisation partielle :

- ▶ travaux de voirie quartier des Forges : 384 600 €
- ▶ travaux éclairage public sydec pour le Trambus et la voirie Dauphin : 497 500 €
- ▶ travaux voirie Ponsolle : 291 000 €
- ▶ réhabilitation maison Belin Garcia : 140 000 €
- ▶ place Viro : 388 000 €



## PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉS EN 2019

LIBELLE	MONTANTS TTC	DESCRIPTION
<b>2031 Frais d'études :</b>	<b>54 218 €</b>	
Place Serpa	28 320 €	Etude urbanisation
Plage digue	16 868 €	Etude plan plage Digue
Natura 2 000	3 360 €	Apui technique CPIE
Etude réseaux de chaleur	5 670 €	Etude faisabilité réseaux de chaleur (Cap terre)
<b>204 Subvention d'équipement</b>	<b>226 936 €</b>	
Voirie G Lassalle	5 415 €	participation versée à la commune de Boucau
Voirie 19 Mars	26 795 €	1° acompte CCSX voirie 19 mars
Voirie Dauphin	6 485 €	EP SYDEC
Participation EP SYDEC	188 242 €	EP SYDEC
<b>2051 Concessions et droits similaires</b>	<b>29 253 €</b>	
Logiciels	21 753 €	Base de données TLPE, logiciel finances et dette ...
Licence débit de boissons	7 500 €	Café du centre
<b>21 Immobilisations corporelles</b>	<b>3 110 911 €</b>	
Acquisition d'Encausse de Ganties	11 056 €	Frais annexes portage EPFL (frais d'acte, assurance...)
Acquisition SCI La Sablère	5 170 €	Frais annexes portage EPFL (frais d'acte, assurance...)
Acquisition Vautrot	4 216 €	Frais annexes portage EPFL (frais d'acte, assurance...)
Acquisition ARNAÏZ	259 375 €	
Plan de gestion environnement	10 000 €	Arrachage jussie (MIFEN)
Equipe technique VCS	12 090 €	Entretien spécifique terrain Mabillet, pare ballons, filets brise vue ...
Baye	11 880 €	Etude de sol Baye et Serpa
DICRIM	1 946 €	Impression livret DICRIM
Clôture résidence jeunes habitat	5 040 €	
<b>Cimetière</b>		
Cimetière	26 782 €	2° phase reprise des concessions
<b>Bâtiments</b>		
Bâtiment HDV	7 847 €	1 <sup>er</sup> acompte optimisateur volume HDV, chauffage
Ecole J Mouchet	106 379 €	Ravalement façades
Ecole J Jaurès	8 139 €	Travaux de peinture (hall)
Ecole Poueymidou	1 283 €	réfection sol entrée école
Jeux extérieurs	780 €	Sol amortissant école O Duboy (complément)
Salle Biarotte	8 400 €	Contribution Enerlandes
Salle Thorez + Maison Carrere	86 610 €	Ravalement façades + réparation toiture M Thorez...
Crèche les petits matelots	3 151 €	Travaux de peinture
Micro crèche	2 023 €	Remplacement volet roulant
Ecole de musique	14 334 €	remplacement menuiserie + travaux plâtrerie
Chaufferies	114 516 €	remplacement chaudière M Thorez + chaufferie resto J Mouchet ...
Conformité sécurité	149 478 €	Desamiantage salle L Lagrange + vestiaire Mabillet + audit qualité de l'air ...
Accessibilité bâtiments	200 273 €	Mise en accessibilité PMR
Diagnostic amiante	88 682 €	
Baye	2 936 €	Volet roulant tennis club Baye
Démolition	5 008 €	Intervention Enedis pour garage et maison Lavigne + maison lagarde
Maison Belin Garcia	1 274 €	Branchement AEP + début maîtrise d'oeuvre
Acquisition Breton	75 600 €	
Acquisition Carrère	348 000 €	
<b>Voirie</b>		
Signalisation horizontale et verticale	6 976 €	
Poteaux incendie	15 506 €	
Voiries communales	161 726 €	Chemin Napoléon, impasse du lac , impasse Ming, accès Mandela, trottoirs Dauphin...
Pluvial	12 571 €	Amélioration eaux de pluie place Serpa, achat sacs contre inondations
Trambus travaux connexes	50 442 €	
ADAP arrêts de bus	27 866 €	
Place publique Viro	542 372 €	
Plan de stationnement	13 961 €	Zone bleue
Accessibilité voirie PAVE	6 128 €	Aménagement PMR J Duclos
Voirie 19 Mars	29 734 €	
Voirie parking stade intercommunal	183 657 €	



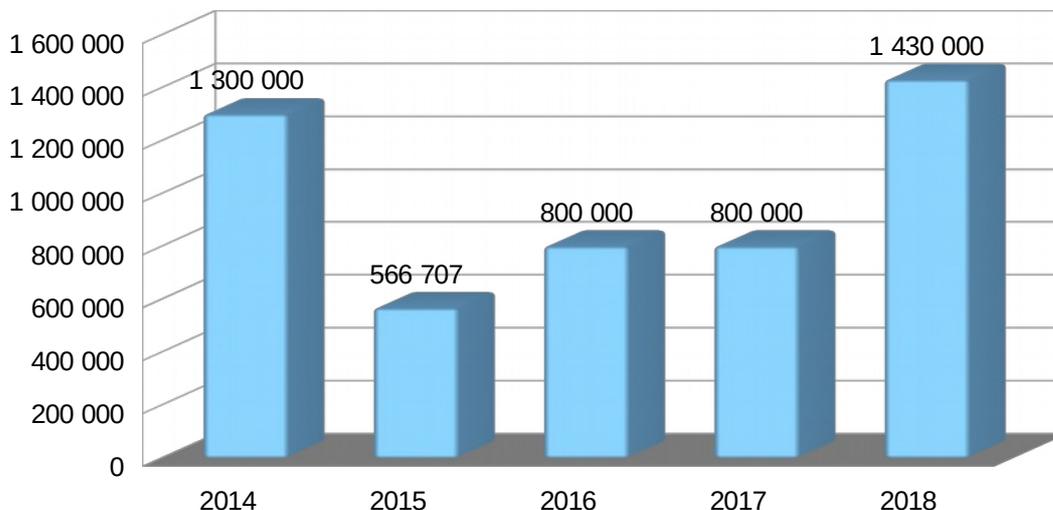
## PROGRAMMES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉS EN 2019 (Suite)

LIBELLE	MONTANTS TTC	DESCRIPTION
<b>Réseaux d'électrification</b>		
Raccordement ENEDIS	24 760 €	
<b>Matériel</b>		
Service espaces verts	131 646 €	Tracteur, tondeuse autoportée, turbo tondeuse, taille haie, débroussailluses...
Service ville propre	557 €	
Service voirie	1 823 €	Découpeuse
Service magasin	3 613 €	Outillage
Service bâtiment	10 943 €	Outillage
Service mécanique	7 944 €	Bras de lavage pour station, valise diagnostic...
<b>Matériel de transport</b>		
Véhicules	62 389 €	2 renault master
<b>Matériel informatique</b>		
<b>Mobilier</b>		
Matériel et mobilier scolaire	4 454 €	
Mobilier pour les services	7 014 €	
Mobilier pour le centre technique	21 626 €	Vestiaires, tables, chaises, fauteuils de bureau...
<b>Autres</b>		
Matériel restauration scolaire	60 716 €	Marmite, robot de coupe, chariot, thermoport...
Matériel pour police municipale	1 177 €	Ethylotest
Matériel pour service environnement	2 316 €	Destructeurs électronique d'insectes
Matériel pour structures petite enfance	6 954 €	
Acquisition documents médiathèque	51 077 €	
Matériel nettoyage locaux+restauration scolaire	5 455 €	
Matériel service jeunesse	3 227 €	
Hotte café du centre	760 €	
Matériel pour équipe technique VCS	30 517 €	Sono salle du conseil, autolaveuse, filets pour terrains, aspirateur dorsal, armature tente
Matériel pour TAP	623 €	
Matériel pour local éviscération	10 356 €	chambre froide
Instruments de musique pour EMM	7 937 €	
<b>23- Immobilisation en cours</b>	<b>1 723 568 €</b>	
Cimetière	18 472 €	Columbarium cimetière paysager
Crèche St Exupéry		
Centre technique	1 650 047 €	
Local éviscération	52 392 €	
Restauration registres	2 657 €	Reliures de registres
<b>TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>5 144 886 €</b>	



• **Le recours à l'emprunt et la dette**

**a) Le recours à l'emprunt depuis 2014**



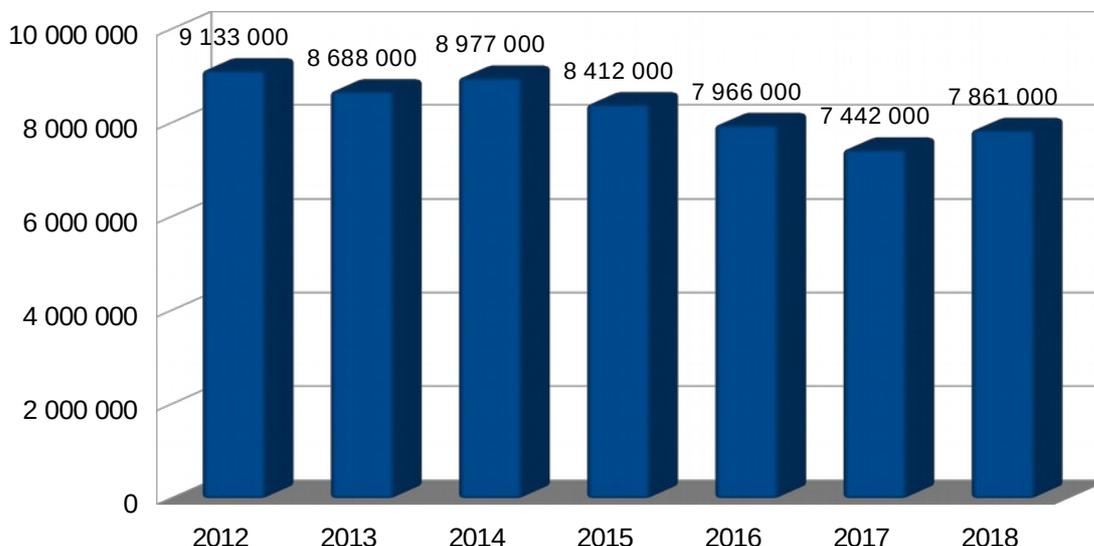
**Emprunts contractés au cours des 5 dernières années :**

- 2014 : taux fixe de 3,29 % sur 15 ans auprès du crédit foncier (500 000 €)
- 2014 : taux fixe de 2,6 % sur 15 ans auprès de la Société générale (800 000 €)
- 2015 : taux fixe de 1,7 % sur 15 ans auprès du crédit mutuel (400 000 €)
- 2015 : taux zéro auprès de la CDC dans le cadre du préfinancement du FCTVA (166 707 €)
- 2016 : taux fixe de 1,2 % sur 15 ans auprès de la banque postale (800 000 €)
- 2017 : taux fixe de 1,21 % sur 15 ans auprès de la Société générale (800 000 €)
- 2018 : taux indexé sur le livret A sur 5 ans auprès de la Caisse des Dépôts et consignations (30 000 €)
- 2018 : taux fixe de 1,54 % sur 20 ans auprès de la Société générale (1 400 000 €)

**Fin 2018**, un prêt de 268 000 € a également été contracté auprès du Crédit Mutuel, avec un taux fixe de 1,57 % sur 20 ans. Le versement de ce prêt est intervenu fin janvier 2019, ce prêt a donc été inscrit en restes à réaliser 2018.

**b) L'encours de la dette**

**Un encours de dette maîtrisé :**





En 2018, l'encours de la dette de la commune est de 618 € par habitant.  
 En 2017, l'encours moyen des communes de même strate était de 893 € par habitant  
 (sources comptes des communes)

### **c) Le ratio Klopfer : le ratio de capacité de désendettement**

	2014	2015	2016	2017	2017 hors cessions*	2018	2018 hors cessions*
1 Dépenses réelles de fonctionnement	17 768 011	18 463 456	18 298 887	18 732 934	18 732 935	18 684 081	18 684 081
2 recettes réelles de fonctionnement	20 530 992	21 198 235	20 518 450	22 408 964	22 408 965 1 613 722	22 008 214	22 008 214 -1 342 400
3 Epargne brute (2-1)	2 762 981	2 734 779	2 219 563	3 676 030	2 062 308	3 324 133	1 981 733
4 Encours de la dette	8 976 903	8 411 714	7 966 265	7 441 570	7 441 570	7 860 633	7 860 633
5 Capacité de désendettement (4)/(3) (encours de la dette/épargne brute)	3,25	3,08	3,59	2,02	3,61	2,36	3,97

**\*2018 hors cessions et hors reversement excédent lotissement Bertin** : la dernière colonne du tableau ne prend pas en compte les recettes des cessions foncières 2018 (1 017 000 €) ainsi que le reversement de l'excédent du lotissement Bertin (325 400 €) : prise en compte uniquement des recettes structurelles.

**La capacité de désendettement** mesure le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser son encours en y affectant la totalité de son épargne brute.

\*\*\*\*\*



## **II-LES ANNEXES**

### **A – Les actions de formation des élus.**

Un tableau récapitulant les actions de formation des élus financées par la collectivité est annexé au compte administratif et doit donner lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil.

Ce débat permet de fixer les éventuelles nouvelles orientations de formation et de débattre des crédits consacrés à la formation.

En 2018, une enveloppe de 8 000 € a été inscrite au budget pour ces actions de formation. Aucune dépense n'a été réalisée.

### **B – Les informations financières essentielles à annexer au compte administratif selon les dispositions de l'article 107 de la loi NOTRe.**

- 1) les données synthétiques sur la situation financière de la commune : les ratios
- 2) la liste des concours attribués par la commune sous forme de subventions.
- 3) la présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal et des budgets annexes de la commune.
- 4) la liste des organismes pour lesquels la commune détient une part de capital, a garanti un emprunt, a versé une subvention supérieure à 75 000 €.
- 5) le tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune.
- 6) la liste des délégataires de service public.
- 7) le tableau des acquisitions et cessions immobilières.
- 8) état des engagements financiers de la commune envers l'EPFL



## **1) les données synthétiques sur la situation financière de la commune : les ratios.**

### RATIOS 2016-2018

Informations financières - Ratios		TARNOS CA 2016	TARNOS CA 2017	TARNOS CA 2018
Ratios	POPULATION INSEE	12 575 hab	12 692 hab	12 717 hab
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 455	1 476	1 469
2	Produit des impositions directes / population	609	629	632
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 632	1 766	1 731
4	Dépenses d'équipement brut / population	138	202	405
5	Encours de la dette / population	633	586	618
6	Dotation globale de fonctionnement / population	51	26	19
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonct	58,11%	59,61%	60,52%
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	95,25%	89,51%	90,71%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonct	8,46%	11,46%	23,38%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	38,82%	33,21%	35,72%

Evolution des ratios communaux de 2016 à 2018 :

Les ratios 1 à 6 sont exprimés en euros par habitant, les ratios 7 à 10 en pourcentage.

**Ratio 2 :** montants perçus aux comptes 73111 (rôles généraux) et 7328 (rôles complémentaires)

**Ratio 7 :** dépenses de personnel = dépenses du chapitre 012 **diminuées des recettes perçues au 6419.**

**Ratio 9 :** **capacité de la collectivité à financer l'investissement** une fois les charges obligatoires payées. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée.

**Ratio 10 :** **effort d'équipement de la collectivité.**

**Ratio 11 :** **charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.**



Comparaison entre les ratios de la commune et les ratios moyens des communes de même state :

Informations financières - Ratios		TARNOS CA 2018	MOYENNE DE LA STRATE 2017
Ratios	POPULATION INSEE	12 717 hab	10 000 à 20 000 hab
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 469	1 116 (1)
2	Produit des impositions directes / population	632	550 (1)
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 731	1 295 (1)
4	Dépenses d'équipement brut / population	405	300 (1)
5	Encours de la dette / population	618	893 (1)
6	Dotations globales de fonctionnement / population	19	177 (1)
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	60,52%	54,60% (1)
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	90,71%	92,30% (2)
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	23,38%	21,80% (2)
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	35,72%	66,95% (1)

(1) chiffres 2017 sources « les comptes des communes »

(2) chiffres 2017 sources DGCL rapport de l'observatoire des finances locales



**2) la liste des concours attribués par la commune sous forme de subventions.**

## SUBVENTIONS 2018

<b>6475- Subventions versées aux associations</b>			
	<b>Associations</b>	<b>Propositions 2018</b>	<b>Réalisé 2018</b>
<b>6574</b>	<b>520 INTERVENTIONS SOCIALES</b>	<b>131 214,00</b>	<b>131 034,00</b>
1	C.O.S	10 000,00	10 000,00
2	Contrôle judiciaire du Pays Basque ACJPB	300,00	300,00
3	Habitat Jeunes Sud Aquitaine	104 981,00	104 981,00
4	Habitat Jeunes Sud Aquitaine-Prog local de l'habitat	11 810,00	11 810,00
5	PARALYSES DE France	100,00	100,00
6	SECOURS CATHOLIQUE	300,00	300,00
7	SECOURS POPULAIRE CAPBRETON	150,00	150,00
8	SECOURS POPULAIRE COTE BASQUE	300,00	300,00
9	INDECOSA	170,00	170,00
10	M.R.A.P	150,00	150,00
11	France CUBA	153,00	153,00
12	BANQUE ALIMENTAIRE	800,00	800,00
13	A.P.A.J.H.	150,00	150,00
14	AD PEP 40 Pupilles de l'enseignement	250,00	250,00
15	Enseignement des enfants malades	150,00	150,00
17	Alliance 64	100,00	100,00
18	SOS famille Emmaüs	120,00	120,00
19	Handiplage	300,00	300,00
20	HANDI LOISIRS 104	300,00	300,00
21	Chômeur Landes Emplois solidarité	180,00	0,00
24	ALCOOL ASSISTANCE LANDES	150,00	150,00
23	LES BASCOS	150,00	150,00
22	LA CHAINE LANDAISE	150,00	150,00
	<b>025 AIDES AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>1 950,00</b>	<b>1 450,00</b>
39	Société Nationale de Sauvetage en mer	500,00	0,00
40	ADFI (asso défense famille et individu)	150,00	150,00
41	VAL D'ADOUR MARITIME	100,00	100,00
42	PESCADOUS DES LACS	800,00	800,00
43	ASAL LA PLAINE	250,00	250,00
44	COQUELICOUTURE	150,00	150,00
	<b>60- FAMILLE</b>	<b>27 100,00</b>	<b>27 100,00</b>
50	CAMINANTE ASSOCIATION (TRAIT D'UNION)	27 000,00	27 000,00
51	PRISAC ADOUR	100,00	100,00
	<b>114 PROTECTION CIVILE</b>	<b>450,00</b>	<b>450,00</b>
70	PREVENTION ROUTIERE	450,00	450,00



	Associations	Propositions 2018	Réalisé 2018
	<b>20 ENSEIGNEMENT</b>	<b>32 160,00</b>	<b>29 456,00</b>
	<b><u>Subventions Voyages Scolaires</u></b>	10 000,00	7 296,00
	Coopérative scolaire H. BARBUSSE	1 728,00	1 728,00
	Coopérative scolaire J. MOUCHET		2 256,00
	Coopérative scolaire élémentaire J. JAURES		1 776,00
	Coopérative scolaire D POUHEYMIDOU		1 536,00
	<b><u>Subventions Classes</u></b>	13 160,00	13 160,00
	Coopérative scolaire F. CONCARET	1 960,00	1 960,00
	Coopérative scolaire H. BARBUSSE	560,00	560,00
	Coopérative scolaire MATERNELLE J. JAURES	1 120,00	1 120,00
	Coopérative scolaire élémentaire J. JAURES	2 240,00	2 240,00
	Coopérative scolaire J. MOUCHET	2 240,00	2 240,00
	Coopérative scolaire O. DUBOY	840,00	840,00
	Coopérative scolaire CH. DURROTY	840,00	840,00
	Coopérative scolaire R LASPLACETTES	1 120,00	1 120,00
	Coopérative scolaire D POUHEYMIDOU	2 240,00	2 240,00
	<b><u>Autres</u></b>	9 000,00	9 000,00
72	FOYER SOCIO EDUC LANGEVIN WALLON	5 000,00	5 000,00
72B	FOYER SOCIO EDUC LW-Erasmus	4 000,00	4 000,00
	<b>833 PRESERVATION MILIEU NATUREL</b>	<b>700,00</b>	<b>700,00</b>
80	HEGALALDIA	700,00	700,00
	<b>90 INTERVENTION ECONOMIQUE</b>	<b>112 500,00</b>	<b>112 500,00</b>
91	COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	105 000,00	105 000,00
92	INTERSTICE (aide à l'insertion)	7 500,00	7 500,00
	<b>33 ACTION CULTURELLE</b>	<b>50 800,00</b>	<b>50 800,00</b>
100	CENTRE CULTUREL BOUCAU TARNOS	8 700,00	8 700,00
	Centre Culturelle exceptionnelle anniversaire	500,00	500,00
101	ACI GASCONHA PRIX LITTERAIRE	500,00	500,00
102	CHŒUR E. BONNAL	800,00	800,00
103	CERCLE DES AMIS DE L'ART	600,00	600,00
104	LA LOCOMOTIVE	13 000,00	13 000,00
105	AEOLIA Asso d'éducation populaire	150,00	150,00
	AEOLIA Subvention exceptionnelle	150,00	150,00
	<b>025 AIDES AUX ASSOCIATIONS</b>		
30	COMITE DES FETES	25 000,00	25 000,00
32	CLUB DES AINES BARTHES	500,00	500,00
34	RENCONTRE ET AMITIE + PYRAMIDE	600,00	600,00
35	AMIS DE LA RESISTANCE - ANACR	300,00	300,00
	<b>40 ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	<b>107 330,00</b>	<b>107 330,00</b>
	A.S.T	38 000,00	38 000,00
	B.T.S	27 000,00	27 000,00
	ECOLE DE RUGBY	2 000,00	2 000,00
	SICSBT	25 280,00	25 280,00
	TENNIS CLUB LA PALIBE	1 200,00	1 200,00
	TENNIS CLUB LA PALIBE Exceptionnelle	1 000,00	1 000,00



Associations		Propositions 2018	Réalisé 2018
	<b>40 ASSOCIATIONS SPORTIVES (suite...)</b>		
	V.C.T.	5 500,00	5 500,00
	V.C.T. Projet Essor	2 000,00	2 000,00
	RANDO ET TOURISME	200,00	200,00
	ASCT Tennis	700,00	700,00
	ASCT Tennis Loyer court	1 800,00	1 800,00
	AMICALE DES BARTHES (ALTB)	1 500,00	1 500,00
	AEROFITS	250,00	250,00
	TREC	200,00	200,00
	DISC GOLF	200,00	200,00
	Squash de l'Adour exceptionnelle	500,00	500,00
120	Les éleveurs du Seignanx	1 000,00	1 000,00
	<b>RESERVE ▶</b>	<b>10 096,00</b>	<b>14 565,00</b>
	Tarnos Solid'Action (voyage Maroc)	4 700,00	4 700,00
	Tarnos Solid'Action subv excep complémentaire		415,00
	CCAS LIVRES + CD SOLIDARITE LOCALE		350,00
	AJAHM centre Herauritz		150,00
	Jardin partagé de Loustaunau		250,00
	SECOURS POPULAIRE (Touristra)		500,00
	Icasi 1 000 euros		1 000,00
	ALLIANCE EVENTS		400,00
	TENNIS CLUB LA PALIBE		10 000,00
	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS TSUNAMI		500,00
	UNICEF LANDES		500,00
	RTO (film)		500,00
	<b>Décision modificative N°4/2018</b>	3 000,00	
<b>TOTAL</b>		<b>483 000,00</b>	<b>481 085,00</b>



### 3) Présentation agrégée des résultats

#### 1- BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DÉPENSES	12 728 700,00	9 407 417,40	2 557 300,00	763 982,60
RECETTES	12 728 700,00	8 286 751,17	351 562,00	4 090 386,83
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	22 041 700,00	20 355 526,77		1 686 173,23
RECETTES	22 041 700,00	22 187 871,69		-146 171,69

#### 2- BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

##### BUDGET :MISSION D'ACTION CULTURELLE

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DÉPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	99 800,00	98 477,22		1 322,78
RECETTES	99 800,00	98 565,01		1 234,99

##### BUDGET :LOTISSEMENT BERTIN

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DÉPENSES				
RECETTES				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	799 988,35	325 518,35		474 470,00
RECETTES	799 988,35	325 518,35		474 470,00

##### BUDGET :POLE DES SERVICES BERTIN

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DÉPENSES	548 000,00	459 350,46	62 000,00	26 649,54
RECETTES	548 000,00	385 902,67		162 097,33
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	503 000,00	322 704,13		180 295,87
RECETTES	503 000,00	460 189,69		42 810,31

#### PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DÉPENSES	13 276 700,00	9 866 767,86	2 619 300,00	790 632,14
RECETTES	13 276 700,00	8 672 653,84	351 562,00	4 252 484,16
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	23 444 488,35	21 102 226,47		2 342 261,88
RECETTES	23 444 488,35	23 072 144,74		372 343,61
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	36 721 188,35	30 968 994,33	2 619 300,00	3 132 894,02
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	36 721 188,35	31 744 798,58	351 562,00	4 624 827,77



#### **4) liste des organismes pour lesquels la commune :**

##### **a) détient une part de capital :**

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	MONTANT
EOLE	Sté coopérative d'intérêt collectif	4 100,00
CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE L'ADOUR	Sté locale d'épargne	196,00
SCIC PERF (pôle étude recherche formation)	Sté coopérative d'intérêt collectif	3 000,00
COL (comité ouvrier du logement)	Sté coopérative d'intérêt collectif HLM	1 525,00

##### **b) a une garantie d'emprunt :**

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE
XL HABITAT	Office public HLM
COLIGNY	Entreprise sociale pour l'habitat
COL (comité ouvrier du logement)	Sté coopérative d'intérêt collectif HLM
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	ASSOCIATION

##### **c) a versé une subvention supérieure à 75 000 €**

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	NATURE	MONTANT
HABITAT JEUNES SUD AQUITAINE	ASSOCIATION	FONCTIONNEMENT	116 791
COMITE DE BASSIN D'EMPLOI	ASSOCIATION	FONCTIONNEMENT	105 000

#### **5) Tableau de l'encours des emprunts garantis**

	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité de l'exercice	Intérêts de l'exercice	Capital de l'exercice
XL HABITAT	154 293,64	12 409,53	7 777,29	683,36	7 093,93
COLIGNY	1 310 741,00	815 374,03	90 631,79	16 665,74	73 966,05
COL	4 921 978,67	4 315 127,74	111 898,56	32 719,75	79 178,84
CBE (pôle coopération)	537 500,00	454 857,47	36 095,28	14 465,50	21 629,78
<b>TOTAL</b>	<b>6 924 513,31</b>	<b>5 597 768,77</b>	<b>246 402,92</b>	<b>64 534,35</b>	<b>181 868,60</b>



## **6) Liste des délégataires de service publication**

NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	DOMAINE D'ACTIVITE
Association pour le centre de loisirs de Tarnos	Association	Accueil de loisirs sans hébergement

## **7) Tableau des acquisitions et cessions immobilières**

Actes passés par la Commune de Tarnos avec	Date de l'acte /publication au service de le publicité foncière	Portage EPFL	prix	Désignation cadastrale	Nature	Destination initiale/utilisation
Département des Landes	Acte du 26 février 2018 Publication le 1 <sup>er</sup> mars 2018	non	250 €	AP n°164 (8 572 m <sup>2</sup> ), AR n°83 (6 758 m <sup>2</sup> ), AT n°813 (2938m <sup>2</sup> ), et AI n°1732 (1683m <sup>2</sup> ) pour une superficie totale de 19 951m <sup>2</sup>	Voirie différents zonage	Emprises situées en bordure de l'avenue J.Grimau et parcelle qui sera réaménagée lors de la création de la place Alexandre Viro. Destinées à être intégrées dans le domaine public communal.
BRETON	Acte du 18 mai 2018 En cours de publication	non	75 600 €	AI n°1470 (superficie 290m <sup>2</sup> )	terrain+bâti (70m <sup>2</sup> ) Uhc2	Création équipement public : station de voyageur tram'bus
ARNAIZ	Acte du 27 juillet 2018 En cours de publication  revente à l'EPFL : acte du 4 décembre 2018 En cours de publication	Oui, portage sur 5 ans	250 000€	AI n°191, 192, 193 et 1637 (superficie totale 2 202m <sup>2</sup> )	Terrain Uhp1	création à moyen terme d'un programme immobilier afin de répondre aux orientations du Programme Local d'Habitat et du SCOT
CARRERE	Acte du 18 juillet 2018 En cours de publication  revente à l'EPFL : acte du 4 décembre 2018 En cours de publication	Oui, portage sur 5 ans	330 000€ + 18 000€ de commission d'agence  revente : 330 000€	AI n°272 et 591 (superficie totale 1065m <sup>2</sup> )	Terrain + bâti (maison environ 104m <sup>2</sup> et annexe-atelier environ 40m <sup>2</sup> ) Uhc2	Préemption en vue de constituer une réserve foncière pour la création d'un programme immobilier répondant aux orientations publiques de mixité sociale.
Consorts LABAT	Acte du 19 novembre 2018 En cours de publication	non	450 000 € (payés sur 2018 et 2019)	AC n°99, 500 et 503 (superficie totale 412m <sup>2</sup> )	Terrains Uhc2	Une partie nécessaire à la réalisation des travaux du Tram'bus sera ensuite revendue au Syndicat des Mobilités pays Basque-Adour (SMPBA) et l'autre partie sera valorisée par la Commune et pour être ensuite revendue en fonction des opportunités du marché.



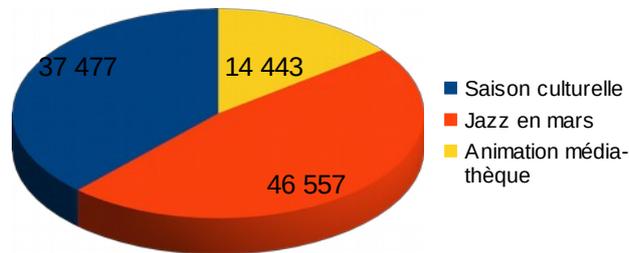
SCI MAQ	Acte du 26 novembre 2018 En cours de publication	/	<b>CESSION</b> 358675,74€ TC	AL n°584 d'une superficie de 6 062 m <sup>2</sup> (3 339m <sup>2</sup> + 2 723m <sup>2</sup> en espace boisé)	Lot n° du lotissement BERTIN Uéi	immeubles de bureaux afin d'y loger les fonctions supports de Mecadaq Group.
PETENZI / CURTILL	Acte du 18 décembre 2018 En cours de publication	non	<b>1 €</b>	AI n°1771 (114m <sup>2</sup> )	Terrain Uhp1	Régularisation emprise impasse des champs

### **8) Etat des engagements financiers de la commune envers l'EPFL**

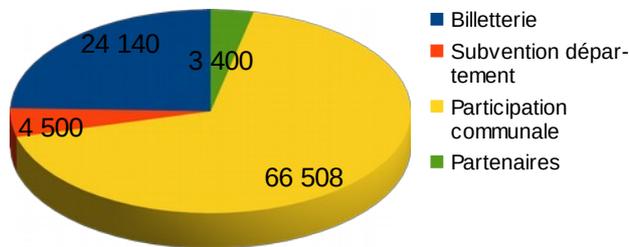
ACQUISITIONS RÉALISÉES		ECHEANCES DES PORTAGES FINANCIERS						
VENDEURS	PRIX	2017	2018 (budget +RAR)	2019	2020	2021	2022	2023
POMMARES	650 000 €	10 000 €						
DUPRAT	270 000 €		108 000 €					
D'ENCAUSSE DE GANTIES	600 000 €		240 000 €					
LA SABLÈRE	357 500 €		143 000 €					
LAGARDE	450 000 €	67 500 €	67 500 €	67 500 €	67 500 €	180 000 €		
SOLANA	142 000 €		21 300 €	21 300 €	21 300 €	21 300 €	56 800 €	
CARRERE	330 000 €			49 500 €	49 500 €	49 500 €	49 500 €	132 000 €
ARNAÏZ	250 000 €			37 500 €	37 500 €	37 500 €	37 500 €	100 000 €
	3 049 500 €	77 500 €	579 800 €	175 800 €	175 800 €	288 300 €	143 800 €	232 000 €



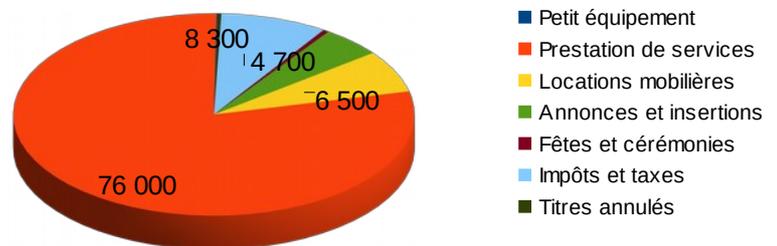
### III – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA MISSION D'ACTION CULTURELLE



#### RECETTES



#### DEPENSES



Les dépenses 2018 de la Mission d'Action culturelle se sont élevées à : 98 477,22 €  
 Les recettes 2018 de la Mission d'Action culturelle se sont élevées à : 98 565,01 €  
 soit un excédent de 87,79 € qui a été reporté sur l'exercice 2019 lors du vote du budget (reprise anticipée du résultat).



## **IV – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU LOTISSEMENT BERTIN**

**Depuis 2017**, le budget annexe du lotissement Bertin n'a plus d'emprunt en cours et ce budget est excédentaire.

Désormais les ventes de lots qui se réalisent, se traduisent par un excédent, et cet excédent fait l'objet d'un reversement au profit du budget principal de la commune.

**En 2018**, le lot N° 4 a été vendu à la Société MAQ pour un montant de 305 599 € HT.

**En 2019**, la vente du lot n° 8 au profit de la Société Housset Métal d'une valeur de 474 470 € HT a été inscrite au budget.

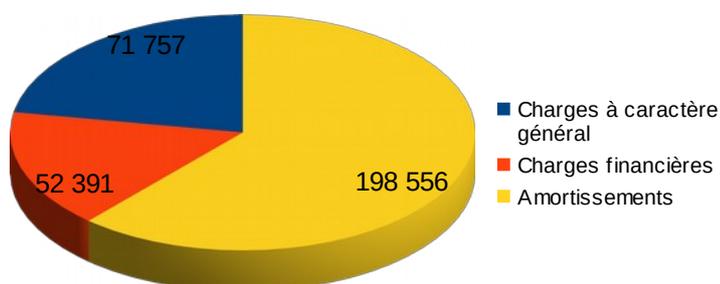
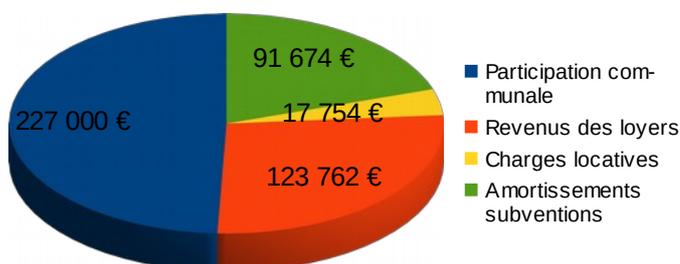
Après cette vente il ne restera que le lot N° 5 de disponible d'une valeur de 426 190 € HT.

**V – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU PLEL BERTIN****SECTION DE FONCTIONNEMENT****RECETTES**

Participation communale	227 000 €
Revenus des loyers	123 762 €
Charges locatives	17 754 €
Amortissements subventions	91 674 €
<b>TOTAL</b>	<b>460 190 €</b>

**DÉPENSES**

Charges à caractère général	71 757
Charges financières	52 391
Amortissements	198 556
<b>TOTAL</b>	<b>322 704</b>



**L'excédent de la section de fonctionnement 2018 est de : + 137 485,56 €.**

**SECTION D'INVESTISSEMENT****RECETTES**

Excédent de fonctionnement 2017	187 346 €
Amortissements	198 556 €
<b>TOTAL</b>	<b>385 903 €</b>

**DÉPENSES**

<b>Travaux 2018 (1)</b>	66 466 €
Remboursement du capital dette + caution	135 079 €
Déficit d'investissement reporté	165 869 €
Restitution dépôt de garantie	264 €
Amortissements subventions	91 674 €
<b>TOTAL</b>	<b>459 350 €</b>

**(1) Travaux 2018 :** travaux de remise en état de la ventilation de la cuisine Eole, réfection de la rampe de livraison de l'Eole, remise en état du circuit groupe froid, intervention sur réseau eau chauffage, intervention sur armoire électrique...

**Le déficit de la section d'investissement 2018 est de : - 73 447,79 €.**

**Soit un résultat global de l'exercice de : + 64 037,77 €**